
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

proposé par

Mme Dock, MM. Evrard, Jeholet, et Dodrimont

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

Dans l'article 45, §3 du projet de décret relatif aux implantations commerciales, le mot « refusé » est remplacé par le mot « accepté ».

JUSTIFICATION

La législation actuelle permet un accord tacite en cas de silence de l'autorité. Il est proposé de poursuivre dans cette voie.

M. DOCK

Y. EVRARD

P.-Y. JEHOLET

PH. DODRIMONT